



**Pôle Médecine et soins de support**

Service Central de Rééducation

**PROFIL DE POSTE**  
**Masseur-Kinésithérapeute en court séjour**

Codification du document :

Rédacteur(s) : K. CHAUMONT CS

Date d'application : 01/02/2025

Approbateur(s) : C.BERTHOIS CSS

Gestionnaire(s) :

**LOCALISATION ET RATTACHEMENT**

**PRESENTATION GENERALE DU SECTEUR D'ACTIVITE**

- Localisation géographique : CHU de Rennes site de Pontchaillou et Hôpital Sud
- Type d'activité : court séjour médico-chirurgical
- Regroupe les différents services de médecine et de chirurgie
- Responsabilité médicale : Pr Bonan

**LIEU D'EXERCICE**

- Site de Pontchaillou, service central de rééducation.

**RATTACHEMENT HIERARCHIQUE : positionnement du poste dans l'organigramme**

- Cadres de Santé : madame katel CHAUMONT
- Cadre Supérieur de Santé : madame Carole BERTHOIS
- Directeur de Soins : monsieur Jean Philippe BORELLO

**RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES**

- Médecin responsable du service.
- Internes du service.
- Cadre de santé
- Rééducateurs (ergothérapeute, orthophoniste, diététicienne) intervenants dans le service.
- Personnel soignant.
- Assistante sociale.

**ACTIVITES**

**MISSIONS**

**Dans le cadre du décret n° 96- 879 du 8 octobre 1996 modifié par le décret 2000-577 du 27 juin 2000 :**

- Effectuer des soins sur prescription médicale.
- Planifier et réaliser des actes de rééducation qui ont pour but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer.

- Tenir compte des caractéristiques psychologiques, sociales, économiques, et culturelles de la personnalité de chaque patient, à tous les âges de la vie.
- Avoir un rôle de formation, d'évaluation et de recherche.
- Exercer en collaboration avec l'équipe pluriprofessionnelle.
- Participer au projet de service dans le cadre du projet d'établissement.

### **ACTIVITES PRINCIPALES**

#### **Activités liées au patient :**

- Prendre connaissance des prescriptions médicales sur l'outil informatique et auprès de l'équipe soignante ou du médecin responsable d'unité.
- Élaborer un bilan masso-kinésithérapique initial comportant l'évaluation des déficiences et des incapacités fonctionnelles.
- Déterminer le diagnostic kinésithérapique en fonction de la synthèse des bilans.
- Choisir les techniques appropriées en fonction des objectifs de soins.
- Mettre en place une planification des soins : fréquence quotidienne et hebdomadaire de prise en charge
- Collaborer avec les professionnels médicaux, paramédicaux, sociaux et administratifs pour une prise en charge globale du malade.
- Transmettre les informations utiles à la poursuite du traitement aux professionnels de santé intra et extrahospitaliers.

#### **Activités afférentes à la rééducation :**

- Participer aux réunions de service (staff médicaux)
- Respecter les protocoles de soins signés et validés dans les services.
- Contribuer à la bonne tenue des locaux.
- Signaler tout manque ou dysfonctionnement au cadre de santé responsable du service.

#### **Activités de formation et de recherche :**

- Participer à l'encadrement des stagiaires.
- Participer à des formations continues en tant que formateur ou stagiaire.
- Participer ou susciter des réunions de travail.

### **ACTIVITES SPECIFIQUES**

- Recueillir quotidiennement l'activité sur le logiciel DX Care et sillage.
- Remplacer en fonction de la nécessité de service les kinésithérapeutes faisant partie du service central de rééducation

## ***EXIGENCES DU POSTE***

### **DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)**

- DE de Masseur-Kinésithérapeute

### **FORMATION(S) REQUISE(S) OU SOUHAITEE(S)**

- Expérience souhaitée en kinésithérapie respiratoire

### **EXPERIENCE(S), CONNAISSANCE(S) ET SAVOIR FAIRE REQUIS OU SOUHAITE(S)**

- Avoir une connaissance et une pratique élargie des différents domaines de la rééducation (kinésithérapie respiratoire, réanimation, neurologie et en orthopédie)

### **QUALITES REQUISES**

- Savoir travailler en pluridisciplinarité
- Faire preuve de capacité à s'adapter et à s'intégrer dans les différents services
- Avoir un esprit d'équipe

- Avoir le sens de la communication et de l'accueil.
- Être capable d'organiser et de gérer son temps professionnel.

**CONDITIONS D'EXERCICE**

- Travail du lundi au vendredi
- Horaire de travail : de 8H30-9H à 16H30-17h (7h30 par jour)
- Pause déjeuner 40mn

**CE PROFIL DE POSTE PEUT ETRE MODIFIE EN FONCTION  
DES EVOLUTIONS DU SERVICE OU INSTITUTIONNELLES**